



AUTOMATICIEN- INSTRUMENTISTE

FEMME/HOMME

Mon métier

L'automaticien ou l'instrumentiste gère l'ensemble des activités de maintenance réalisées sur les systèmes de contrôle-commande et de régulation dans une centrale nucléaire. Ces systèmes visent à assurer la bonne exploitation du réacteur.

Il vérifie tous les capteurs et appareillages de mesure de température, de pression, d'intensité et de débit afin d'assurer le bon fonctionnement de la centrale. Il procède aux analyses de pannes ou

dysfonctionnements sur des équipements électroniques (capteurs, transmetteurs, cartes électroniques...) et les répare. Il participe aux essais, aux réglages et à la remise en service des installations. Il travaille à partir de schémas, de plans de constructeurs, de modes opératoires et de gammes relatives aux automatismes, aux systèmes de régulation et à l'instrumentation. Il établit un diagnostic et réalise le dépannage sur fonctionnement.

Conditions d'exercice et aptitudes

- . Disponibilité,
- . Mobilité sur les différentes centrales nucléaires,
- . Respect des règles de sécurité et de sûreté,
- . Habilitations électriques et mécaniques,
- . Facilités dans l'utilisation des outils informatiques,
- . Aptitudes spécifiques selon les postes : travaux sous rayonnements ionisants, travaux en hauteur, travaux en espaces confinés, port d'équipements de protection individuelle spécifiques.

L'autorisation d'accès sur les Centres Nucléaires de Production d'Electricité (CNPE) est conditionnée par le résultat d'une enquête administrative et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail (sûreté et radioprotection, sécurité et prévention des risques professionnels et assurance qualité).



Qualités requises

- Bonne connaissance des phénomènes physiques et des langages informatiques,
- Rigueur, logique, habilité et minutie,
- Sens du relationnel et du collectif,
- Réactivité,
- Capacité à bien communiquer et à analyser les risques liés à l'intervention,
- Attitude interrogative.

Rémunération

Elle est fixée à minima suivant la convention collective de l'employeur.

La disponibilité et la mobilité font l'objet de compléments de rémunération.

Le salaire brut mensuel (hors primes) est donné à titre indicatif.

- débutant de 1 800 € à 2 300 €.
- confirmé de 2 200 € à 3 000 €.

Formation et expérience

- BAC professionnel : Maintenance des Équipements Industriels (MEI-> futur bac professionnel Maintenance des Systèmes de Production Connectés MSPC), Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MELEC), Pilote de Ligne de Production (PLP),
- BTS : Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA), Conception et Réalisation des Systèmes Automatiques (CRSA), Maintenance des Systèmes (MS).
- DUT : Génie Électrique et Informatique Industriel (GEII), Génie Industriel et Maintenance (GIM),
- Licences professionnelles : options distribution électrique et automatisme, métiers de l'instrumentation et des contrôles, conception électronique des systèmes automatisés.
- Des formations d'adaptation sont proposées par le service public de l'emploi pour les demandeurs d'emplois. Pour les salariés, des actions de formations continue sont également dispensées dans les entreprises (CQP, titre professionnel...).

Perspectives d'évolution

Des évolutions sont possibles vers des postes de chef d'équipe, de responsable de chantier, de projet, de chargé d'affaires ou de gestionnaire de prestation.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'Association Régionale des entreprises Prestataires de votre région.



www.gieatlantique.com (région Sud-Ouest)

www.gimest.com (région Est)

www.gipnordouest.com (région Nord-Ouest)

www.ifare.asso.fr (région Sud-Est)

www.peren-nucleaire.com (région Centre Val de Loire)

